



Fin CDD à terme imprécis

Par **Maxou79**, le **02/02/2012** à **16:02**

Bonjour,

J'ai été embauché dans une entreprise il y a 8 ou 9 mois en CDD à terme imprécis.

J'envisage aujourd'hui de quitter cette entreprise pour un CDI dans une autre entreprise.

Aucun délais de préavis de fin de contrat n'est précisé sur mon contrat de travail. J'ai cru comprendre que je devais tout de même avoir un préavis de deux semaines. Ma question est la suivante: Ai-je un préavis de fin de contrat et si oui de combien de temps.

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **02/02/2012** à **16:33**

Bonjour,

Je ne comprends pas votre formulation et la différence que vous faites entre le préavis de 2 semaines que vous devez effectivement respecter pour rupture du CDD motivée par l'embauche en CDI dans une autre entreprise que vous pouvez justifier et celui de fin de contrat...

Par **Maxou79**, le **02/02/2012** à **16:40**

C'est tout simplement que je voulais avoir confirmation de l'obligation de respecter un préavis de deux semaines.